1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

BUT - Génie Mécanique et Productique : Management de process industriel

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

Spécifier les exigences technico-économiques industrielles :
En répondant au besoin d'un client national et/ou international
En déterminant les paramètres caractéristiques correspondant au besoin
En traduisant de façon pertinente et exhaustive les caractéristiques attendues en exigences techniques En mettant en œuvre une méthodologie adaptée
En situant la valeur ajoutée des exigences par rapport à l'existant

Déterminer la solution conceptuelle :
En respectant les exigences d'un cahier des charges
En identifiant des solutions techniquement viables, économiquement conformes au Cahier des Charges
En validant chaque solution de façon pertinente
En classifiant les solutions selon des critères justifiés et chiffrés
En formalisant la démarche à accomplir avec des outils pertinents
En adoptant une démarche collaborative
Concrétiser la solution technique retenue :
En définissant totalement une solution fonctionnelle et opérationnelle
En transformant la solution préliminaire en une solution industrielle optimale respectant l'ensemble des contraintes technico-économiques
En élaborant des documents métiers caractérisant la solution En s'appuyant sur les normes pour respecter la réglementation

Gérer le cycle de vie du produit et du système de production :
En assurant la gestion et la traçabilité des flux physiques et de données
En valorisant les données collectées pour les traduire en consignes de pilotage cohérentes En appliquant une démarche performante d' amélioration continue
En vérifiant et maintenant une qualité optimale d'un point de vue économique et technique En s'appuyant sur des procédures et des standards
Piloter un projet industriel dans un contexte de responsabilité :
En intégrant les ressources humaines, matérielles et financières
En intégrant via l'écoute et le dialogue les informations formulées par les acteurs du projet
En identifiant la criticité des activités
En respectant des délais raisonnables
En complétant les bases de données des logiciels partagés avec les indicateurs nécessaires au suivi et à la progression du projet
En intégrant les indicateurs de performance

Compétences transversales :
Se servir du numérique :
- en utilisant les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l' information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Exploiter les données à des fins d'analyse :
- en identifiant, sélectionnant et analysant avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- en analysant et synthétisant des données en vue de leur exploitation
- en développant une argumentation avec esprit critique
S'exprimer et communiquer à l'écrit et à l'oral :
- en se servant aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- en communiquant par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère.

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n°2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle :
- en situant son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- en respectant les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- en travaillant en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- en analysant ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel :
- en identifiant et situant les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis et la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- en caractérisant et valorisant son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte -en identifiant le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Le titulaire du B.U.T. GMP est un généraliste des industries mécaniques, employable dans une très grande variété de secteurs, comme : La construction mécanique et machines-outils, la construction automobile, la construction aéronautique et spatiale, la construction navale, la construction ferroviaire, les secteurs de l'environnement et de l'énergie, du nucléaire, de la déconstruction et recyclage, de l'agro-alimentaire, du machinisme agricole, de l'appareillage médical, électroménager, des sports et loisirs, du BTP.
Il peut s'insérer dans les équipes spécialisées ou polyvalentes des services et départements industriels tels que R&D (recherche et développement), essais, bureaux d'études et d'outillage, méthodes, industrialisation, maintenance et supervision, organisation et gestion de la production, production, assurance et contrôle de la qualité, achat, vente et après-vente

Type d'emploi accessibles :

Les diplômés du BUT GMP évoluent dans le secteur des entreprises manufacturières. Le BUT GMP conserve son aspect généraliste pour l'industrie mécanique en conception, en industrialisation et organisation industrielle. Les métiers visés sont ainsi : Technicien supérieur (TS) en bureau d'études, R&D, TS en gestion industrielle et logistique ; TS en méthodes et industrialisation ; TS en laboratoire d'analyse industrielle ; TS en qualité en mécanique et travail des métaux ; Pilote d'unité élémentaire de production mécanique ; Encadrant de proximité en industrie de transformation ; TS en Maintenance mécanique industrielle.
En plus de ces métiers génériques le parcours permet d'intégrer les métiers suivants : manageur de projet, responsable d'équipe, responsable de production (ilôt, ligne, atelier, usine), animateur d'un service qualité.
Potentiel d'évolution après 2 ou 3 ans d'expérience : outils managériaux de l'usine du futur

Code(s) ROME :

I1310 - Maintenance mécanique industrielle
H2504 - Encadrement d''équipe en industrie de transformation
H1404 - Intervention technique en méthodes et industrialisation
H1506 - Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux
H1203 - Conception et dessin produits mécaniques

Références juridiques des réglementations d'activité :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITE DE BORDEAUX
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
UNIVERSITE DE RENNES
UNIVERSITE D'ORLEANS
UNIVERSITE PARIS-SACLAY
UNIVERSITE DE POITIERS
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :
Validation des compétences par évaluation orale, écrite et pratique lors de mises en situation professionnelle (rédaction et réalisation de rapports, plans, schémas, études techniques - exposé oral de présentation d'équipement ou de procédé - mise en situation sur des pilotes et en stage et projet, études de cas, évaluation du travail réalisé en stage et projet).
Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :
L'intégralité de la certification s'obtient par la validation de tous les blocs de compétences.

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en

UNIVERSITE D ARTOIS
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE
UNIVERSITE DE LILLE
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1
UNIVERSITE DE LIMOGES
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
UNIVERSITE DE LORRAINE
UNIVERSITE DE MONTPELLIER
NANTES UNIVERSITE
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE
UNIVERSITE DE TOULON

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6
Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
Durée de l'enregistrement : -
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2026

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Par expérience	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
Par candidature individuelle	Non
En contrat d'apprentissage	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

https://www.francecompetences.fr

Centre national Europass

https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en